

**COMPTE RENDU du CHS-CT en date du
29 Avril 2019**

Déclaration liminaire de l'intersyndicale FINANCES 64 au CHS-CT

Nos camarades et collègues Douaniers (cf liminaire), ont souhaité boycotter ce CHS-CT. Vous trouverez cette déclaration à l'adresse suivante:

<https://www.fo-dgfiip-sd.fr/064/spip.php?article931>

Après l'approbation à l'unanimité des PV des CHS-CT des 11-10-2018 et 09-11-2018, les points suivants ont été examinés.

□ Présentation du règlement intérieur CHS-CT 2019.

A priori rien de nouveau dans ce règlement intérieur, le dernier avant l'adoption cet été du projet de Loi de transformation de la Fonction Publique.....entraînant la suppression de cette instance paritaire pour la faire fusionner (à l'instar du privé) avec le CTL. Ainsi le gouvernement fait disparaître une instance paritaire pour la cantonner en une «sous-commission» du CTL à un moment où les conditions de travail des agents se dégradent de plus en plus.

□ Note « Orientations ministérielles santé, sécurité et conditions de travail » 2019.

Un vœu pieux ainsi formalisé: ***«La prise en compte de la santé, la sécurité et les conditions de travail dans la conduite des projets de réorganisations et de regroupements de services demeure une priorité. L'ensemble des informations constituant le dossier de présentation du projet sera transmis aux représentants des personnels pour que le CHSCT puisse donner, le plus en amont possible de sa concrétisation, un avis de nature à éclairer le comité technique sur les conséquences du projet sur la santé, la sécurité et les conditions de travail des agents concernés et sur les mesures de prévention proposées par le CHSCT pour y répondre»***

Nos commentaires: pour la fusion des SPF de Pau et Bayonne le CTL a eu lieu avant le CHS-CT. Difficile dans ces conditions que le CHS-CT éclaire le CTL! De plus, il s'agit plus de «soins palliatifs» que d'une recherche et éradication de la cause de cette dégradation des conditions de vie au travail des agents. Nous l'avons une fois de plus signifié à la Présidente, il est temps de faire une pause dans les suppressions d'emplois.

Il ressort par ailleurs de cette note que les risques les plus fréquents sont les chutes de plain-pied.

Pour les risques incendie, sont pointées du doigt par les ISST les difficultés d'évacuation.

En ce qui concerne l'hygiène, un rappel de la réglementation est fait au vu de la dégradation de la prestation nettoyage.

(Les locaux de travail et leurs annexes doivent être régulièrement entretenus et nettoyés (article R. 4224-18); L'employeur doit procéder au nettoyage et à la désinfection des sanitaires au moins une fois par jour (article R. 4228-13).

Quant à nos collègues Douaniers, ils sont exposés au risque de plomb lors de leurs entraînements au stand de tir.

Une fiche sur l'amélioration de l'aménagement des espaces de travail a été réalisée par le pôle ergonomie destinée aux projets de restructurations.

Cette note d'orientation précise également les grands axes de prévention et de sensibilisation:

- la prévention des TMS (troubles musculo-squelettiques);
- les risques liés à l'amiante (diffusion d'un guide amiante en octobre 2018);
- la possibilité de financement de l'intervention d'un psychologue du travail sur des situations dégradées de travail;
- luttés contre les violences sexuelles et sexistes au travail;
- sensibiliser l'ensemble des agents à la santé et la sécurité au travail (une e-formation sera déployée);
- assurer une meilleure connaissance des acteurs de prévention;
- **sensibiliser les «encadrants» sur les conditions de travail lors de la conduite de projets;**
- **favoriser l'existence de bonnes conditions de travail.**

□ Présentation du guide ministériel Amiante (mise à jour 2018)

Sans entrer dans le détail de cette note de 66 pages il est bon de préciser qu'une obligation de résultat pèse sur l'employeur en matière de sécurité (jurisprudence établie en 2002). La note précise que «dans ce cadre, le rôle des chefs de service est essentiel. Celui-ci est précisé par le décret n° 82-453 modifié du 28 mai 1982 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique» aux termes duquel **«les chefs de service sont chargés dans la limite de leurs attributions et dans le cadre des délégations qui leur sont consenties, de veiller à la sécurité et à la protection de la santé des agents placés sous leur autorité » (art 2-1).**

Cette note rappelle le principe de transparence de la communication de la Direction envers les agents. Une formation des gestionnaires de sites sera assurée dans le second semestre 2019 (septembre-octobre). Le guide réitère l'importance de la signalétique amiante.

□ Programme d'intervention 2019 du CHS-CT des Pyrénées-Atlantiques (DDFIP et DRDDI) - Actions et formations (pour Avis).

Concernant la DDFIP les projets suivants ont été retenus:

- ⇒ Frais de secrétariat
- ⇒ Divers Aménagements de postes
- ⇒ Achats de 100 brassards Incendie (Projet commun Douanes DDFIP)
- ⇒ Acquisition lampadaire (accueil SIE Pau)
- ⇒ Bayonne Vauban (bitumage de l'accès entrée personnel)
- ⇒ Bayonne Vauban Installation, au niveau de l'accès entrée personnel d'une porte issue secours
- ⇒ Acquisition de 10 pupitres
- ⇒ Achats de souris verticales
- ⇒ Acquisition de 100 bras «supports doubles»
- ⇒ Signalétique «travaux électriques en cours»

Pour la DRDDI les projets suivants ont été «actés» (à noter que les représentants des OS de la DDFIP ont refusé de s'exprimer sur tous les sujets Douanes en l'absence de leurs Camarades et collègues :

- ⇒ BSI Bayonne (Equipements complémentaires motos : sacs intérieurs pour valise. 14 agents motocyclistes)
- ⇒ Acquisition de gants anti-coupures
- ⇒ Achats 150 combinaisons jetables
- ⇒ Acquisition de kit de plots de balisage
- ⇒ Achats fauteuils de bureaux (Direction Bayonne +tous services)

- ⇒ Acquisition fauteuil de repos (DR Bayonne+BSI Bayonne)
- ⇒ Achats bras support pour écran (22 postes de travail)
- ⇒ Remplacement tubes fluorescents par LED (PAE)
- ⇒ Pose de stores bureau 2ème étage (Bureau Bayonne)
- ⇒ Rénovation sanitaires et murs 2ème étage – côté division (DR Bayonne)
- ⇒ Rénovation plan vasque, carrelage et murs Pose d'une cloison avec porte 2ème étage – côté division(DR Bayonne)
- ⇒ Acquisition Echelle plate-forme roulante (BSI de Dax)
- ⇒ Divers équipement de protection des agents lors des contrôles en entreprise (agents des bureaux de Pau, Bayonne et Mont de Marsan)
- ⇒ Acquisition de goulottes (divers Services)
- ⇒ Aménagement de poste prévention « roller mouse » (BSI Hendaye)
- ⇒ Acquisition gants, lunettes et masques pour tous les agents exposés au risque Fentanyl

■ Concernant les formations prévues en 2019, elles se déclinent de la manière suivante :

- Formation SST Initiale (2 sessions)
- Formation SST recyclage (2 sessions)
- Prévention risques routiers (4 sessions)
- Gestion des conflits (1 formation Douanes +1 DGFIP)
- Habilitation électrique recyclage
- Accueil physique et téléphonique (appréhender les situations difficiles)

□ **Présentations des DUERP actualisés et des PAP de la DDFiP des Pyrénées-Atlantiques et de la DRDDI de Bayonne ainsi que des PAP (Pour avis)**

Les DUERP et PAP de la DDFIP ont été adoptés à l'unanimité. Refus de participation des OS de la DDFIP sur le DUERP et PAP des Douanes.

□ **Suite de la procédure concernant la demande d'expertise agréée s'agissant du projet de centralisation régionale de la T.I.C.P.E et de la centralisation interrégionale des T.I.C.G.N – T.I.C.F.E – T.I.C.C.**

Sujet reporté au prochain CHS-CT qui devrait se dérouler vers le 11 juin.

□ **Examen des Registres Santé et Sécurité au Travail.**

Votre représentant FO est intervenu sur un problème de thermostat et d'éclairage à la DDFIP. L'Assistant de prévention et l'ISST ont précisé en outre qu'ils se rendaient le lendemain à la Trésorerie de Lescar.

□ **Point d'information sur la radioprotection à la DRDDI de Bayonne.**

Nous ne sommes pas intervenus sur ce sujet, comme convenu avec nos camarades Douaniers.

□ **Point sur les accidents du Travail**

A noter 12 accidents du travail en 2018 aux Douanes, 3 à la DDFIP.

□ **Visites annuelles du CHS-CT**

Ce point de l'ordre du jour a été demandé par vos représentants FO même si le règlement intérieur précise qu'au moins 3 membres du CHS-CT doivent le proposer. Nous avons par conséquent soumis au Comité pour approbation les visites suivantes:

Trésorerie Anglet (RPS) et Centre de Contact (point sur les risques et accidents acoustiques).

Rappelons au passage que pour nos collègues du CDC que: **«suite à la survenance de plusieurs incidents début 2017 à la DGFIP, les coordinations nationales de la médecine de prévention, de l'inspection santé et sécurité au travail et des ergonomes ont réalisé une évaluation des risques professionnels synthétisée dans une fiche de risques professionnels « centres de contact ».**

Cette fiche liste les mesures de prévention organisationnelles, collectives et individuelles à mettre en place pour éviter ce type d'incidents et précise le suivi médical auquel sont soumis les agents travaillant dans ces centres de contact»(extrait de la note d'orientation ministérielle).

□ Fusion des SPF de Pau et Bayonne

⇒ **La fusion sur Bayonne** est prévue pour le 11 juin.

La fiche technique précise que: «**les deux services occupent le même étage du CFP de Bayonne Vauban. Des travaux de réfection des sols et de peinture sont prévus en 2019. Le comptable du SPF-E a consulté par questionnaire l'ensemble des agents sur leurs souhaits. Les agents du SPF2 rejoindraient l'espace du SPF1 et le service comptable demeurerait à son emplacement actuel. Pour l'enregistrement, des études sont en cours afin d'examiner la faisabilité d'une installation dans l'actuel espace du SPF 2. Les inspecteurs (hors chef de contrôle) seraient installés dans les bureaux individuels du SPF2**». La Direction a également précisé que le comptable du futur service fusionné a consulté tous les agents afin d'évoquer l'installation et l'organisation du service.

Sachant que c'est le SPF2 qui «disparaît» ses agents doivent déposer une fiche de mutation pour rejoindre le service fusionné. Une présentation aux agents des règles de gestion a été faite le 10 avril 2019.

Des réunions ont eu lieu les 4 et 17 octobre 2018 avec présentation des travaux à réaliser dont une le 6/12/2018 avec les agents des services. La brigade nationale de publicité foncière a été sollicitée afin de résorber une partie du retard et garantir la réussite de la fusion.

Une base de travail pourrait porter sur la création de 3 bureaux (1agent,2agents,3agents) avec cloisonnement pour l'enregistrement. A noter que le devis peinture du plafond sera connu en fin de semaine. Selon la Direction le montant risque d'être important eu égard à la surface (200m²).

⇒ **La fusion sur Pau** aura lieu le 21 octobre 2019. Des réunions ont eu lieu les 4 et 17 octobre 2018 avec présentation des travaux à réaliser.

Pour l'administration (cf fiche), la fusion ne devrait avoir aucun impact sur l'environnement de travail car depuis 2017, les deux services occupent un espace commun. Les locaux ont été rénovés en 2017 et 2018. A noter également le renfort prévu de la brigade nationale de publicité foncière afin de garantir la réussite de la fusion.

□ Question diverses

• Les problèmes évoqués par vos représentants FO en CTL relatifs à l'accueil Pau rue Orléans.

La Direction nous a précisé qu'il n'y aurait pas de déplacement du service courrier. Par contre une proposition a été faite de mise à disposition pour les agents de l'accueil d'un bureau dans l'ex SIE. Affaire à suivre.

Concernant «l'ambiance sonore» un devis sera demandé pour qu'un organisme agréé mesure le bruit sur une période de 8 heures en continu.

La Direction a précisé que si les antennes d'accueil se multipliaient (quartiers de Ousse des Bois et Saragosse) de surcroît le Sip serait moins «fréquenté».

• Les mesures prises par la Direction concernant le G7 (Trésorerie Anglet + SIE/SIP Biarritz).

Vos représentants FO ont demandé à la Direction si elle comptait prendre des mesures en faveur de nos collègues impactés par ce G7. Elle nous a précisé que pour le SIP/SIE de Biarritz il n'y aurait aucun problème pour accéder au CFP.

Par contre, concernant les collègues de la Trésorerie d'Anglet une réponse leur sera apportée sous 15 jours. Toutes les solutions sont à l'étude.

Vos représentants FO-FINANCES 64 à ce CHSCT

Jean BERNET - Titulaire (Trésorerie Oloron)

Sonia PUCHEUX Titulaire (BSI Pau)

Nathalie SABATHE – Suppléante excusée (BSI Cambo)

Myriam Cannone-Suppléante (excusée)